



LIBÉREZ SHI TAO

LA CHINE DOIT CHOISIR

L'HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN

AMNESTY
INTERNATIONAL



SHI TAO JOURNALISTE

Le 20 avril 2004, alors qu'il travaillait pour Dangdai Shangbao (Nouvelles commerciales contemporaines), Shi Tao a assisté à une réunion concernant un communiqué du Département central de la propagande. Sept mois plus tard, il était incarcéré pour avoir « *divulgué des secrets d'État à l'étranger* ».

Ce communiqué qui avait été adressé aux principales institutions publiques, et notamment aux médias, concernait le 15^e anniversaire de la répression du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie, et mettait en garde contre les risques d'agitation liés à cet événement. Il évoquait les dangers d'une infiltration par des « *éléments démocratiques* » et d'autres éléments étrangers hostiles, les activités de « *sabotage* » du Fa Lun Gong, ainsi que des « *mouvements de masse* ». Les médias ont reçu pour consigne de « *diriger correctement l'opinion publique* » et de « *ne publier en aucun cas des opinions contraires à la politique du [gouvernement] central* ». Shi Tao avait pris des notes pendant la réunion et envoyé un résumé, par courrier électronique, à l'un de ses correspondants aux États-Unis. Ce dernier administrait un site web chinois renommé et favorable à la démocratie. L'article a été publié le jour même sous le pseudonyme « *198964* ».

Yahoo! avait

transmis aux

autorités des

informations sur

Shi Tao.

Shi Tao a été interpellé le 24 novembre 2004 à cause de ce message électronique et officiellement arrêté le 14 décembre 2004. Condamné à dix ans d'emprisonnement, le 27 avril 2005, il est détenu dans la prison de Deshan, à Changde (province du Hunan), où il a été transféré à la fin du mois de juin 2007.

Le fournisseur de services Internet Yahoo! avait transmis aux autorités chinoises des informations sur le compte personnel de Shi Tao, qui ont conduit à la condamnation de celui-ci. Des porte parole de Yahoo! ont affirmé par la suite que l'entreprise n'avait fait qu'appliquer les lois locales et qu'elle ne disposait alors d'aucune information sur la nature de l'enquête en cours. Toutefois, un document de la police chinoise rendu public durant l'été 2007 laisse penser que Yahoo! était au moins au courant de la nature générale du « *crime* » reproché à Shi Tao avant de fournir les renseignements le concernant.

L'avis adressé en avril 2004 par la police à Yahoo! indiquait que celle-ci recherchait des éléments de preuve contre une personne soupçonnée d'avoir « *divulgué des secrets d'État à l'étranger* ». Le 14 novembre 2007, Yahoo Inc. a conclu un accord à l'amiable dans une procédure intentée en Californie du Sud par les familles de Wang Xiaoning et de Shi Tao, en vertu de deux lois fédérales américaines.

Les familles reprochaient à Yahoo! d'avoir fourni des informations sur les activités sur Internet de Wang Xiaoning et de Shi Tao, ce qui rendait le fournisseur d'accès « *complice* » de violations des droits humains. Les termes de l'accord n'ont pas été rendus publics.



Amnesty International considère que Shi Tao est détenu pour avoir exercé de manière pacifique son droit fondamental à la liberté d'expression. L'organisation le considère comme un prisonnier d'opinion et demande sa libération immédiate et sans condition.

CONTEXTE

Les autorités chinoises ont récemment renforcé leur contrôle sur les médias (journaux, magazines et sites web, entre autres). Les journalistes et les militants qui rédigent des articles sur des sujets sensibles ou contestent l'ordre établi risquent de perdre leur emploi, voire d'être arrêtés de manière arbitraire et emprisonnés. Cette répression remet en cause l'engagement des autorités chinoises de garantir « une liberté totale des médias » durant les Jeux olympiques de 2008.

L'incarcération de dissidents politiques en Chine est favorisée par le Code pénal, qui continue d'être utilisé dans des cas sensibles comme moyen politique de répression de la dissidence.

Le contrôle exercé par la Chine sur l'utilisation d'Internet par ses citoyens révèle le rôle joué par certaines entreprises mondiales comme Yahoo!, Microsoft et Google, qui ont investi en Chine. En acceptant les directives du gouvernement chinois relatives à la censure, ces sociétés favorisent, voire approuvent, les efforts des autorités pour contrôler les flux d'informations. Ce faisant, elles violent des normes et valeurs reconnues au niveau international, et bafouent leurs propres codes de conduite.

AGISSEZ

Dans des lettres polies que vous adresserez à Hu Jintao, président de la République populaire de Chine, réclamez la libération immédiate et sans condition de Shi Tao.

- Exhortez le président à veiller à ce que Shi Tao ne soit ni torturé ni maltraité en détention, et qu'il reçoive les soins médicaux nécessaires par son état.
- Demandez lui également de veiller à ce que personne, notamment les défenseurs des droits humains et les journalistes, ne soit arrêté ou jugé en Chine pour avoir utilisé Internet de manière légitime.

APPELS À :

Président de la République populaire de Chine
HU Jintao Guojia Zhuxi
The State Council General Office
2 Fuyoujie
Xichengqu
Beijingshi 100017
République populaire de Chine

Formule d'appel : Monsieur le Président,

Amnesty International,
Secrétariat International,
Peter Benenson House,
1 Easton Street,
Londres WC1X 0DW,
Royaume Uni

Les Éditions francophones
d'Amnesty International (EFAI)
pour la version en langue française

www.amnesty.org/thechinadebate

Février 2008

Index AI : ASA 17/017/2008

L'HÉRITAGE DES JEUX
OLYMPIQUES DE PÉKIN

AMNESTY
INTERNATIONAL

